

## **La non-intervention – historique d'une politique d'abstention européenne**

**Pierre SALMON**

Afin d'empêcher toute généralisation du conflit espagnol, la France et l'Angleterre décidèrent de la mise en place de la politique dite de « non-intervention », dans les premières semaines du conflit. L'objectif était d'empêcher toute aide aux deux belligérants tout en intégrant l'Allemagne et l'Italie dans un pacte peu contraignant. À l'interdiction d'envoyer des troupes sur le sol espagnol s'ajouta celle d'y acheminer du matériel militaire. Ainsi, la première œuvre du pacte de non-intervention fut de dresser une liste du matériel prohibé à l'exportation en Espagne. Celle-ci avait un certain souci d'exhaustivité puisque tout le matériel légal possible était sous le coup d'une interdiction. Il ne restait rien, des bombes aux munitions, des chars aux avions, en passant par toutes les armes de tir, qu'on ne pouvait livrer en Espagne, excepté des uniformes, les équipements de protection (masques à gaz et casques) et les avions civils. Par la même occasion, la non-intervention privait l'Espagne républicaine de son statut d'État de droit en lui interdisant de se procurer du matériel militaire à l'étranger. Surtout, cette dernière fut ainsi mise à pied d'égalité avec les insurgés, dont on reconnaissait implicitement le statut de belligérant. Le 8 août 1936, l'adoption de la non-intervention fut aussi la preuve d'un très net infléchissement de la posture du gouvernement du Front populaire français. Léon Blum, ...

[Lire la suite sur le [site de l'exposition](#)]